

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INCENDIE DES SOMMETS

PROCÈS-VERBAL

**De la séance ordinaire du conseil d'administration
de la Régie incendie des Sommets
Tenue le 17 juillet 2025 à 19 h**

Sont présents :

Martin Turcotte, délégué municipalité du Canton de Hampden.
Jean Belhumeur, délégué municipalité de Chartierville.
Johanne Delage, déléguée municipalité de La Patrie.
Simon Lafrenière, Directeur incendie.

Présence dans l'assemblée : aucune.

Invitée spéciale : aucune

Formant quorum sous la présidence du membre délégué Martin Turcotte, et de la Secrétaire et greffière-trésorière adjointe, Pamela Blais, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.

Le président Martin Turcotte, souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration. Il constate que le quorum est atteint et déclare que la rencontre débute à 19 h.

CA-2025-07-046

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de l'ordre du jour pour la séance ordinaire et qu'ils en ont préalablement pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le délégué Jean Bellehumeur et adopté à l'unanimité des membres présents, la dispense de sa lecture, et est proposé son adoption, tel que déposé en gardant Varia ouvert.

Adoptée.

CA-2025-07-047

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2025.

Il est proposé par le délégué Jean Bellehumeur et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2025, soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil d'administration, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INCENDIE DES SOMMETS

avant la tenue de la présente séance, et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

Adoptée.

CA-2025-07-048

4. ADOPTION DES REVENUS ET DÉPENSES

La secrétaire présente les factures à payer et dûment autorisées par le directeur général et greffier trésorier Simon Lafrenière.

Adoptée

5. CORRESPONDANCE.

Aucune correspondance n'est présentée.

6. RÉOLUTIONS

CA-2025-07-049

6.1 EMBAUCHE DE LA NOUVELLE SECRÉTAIRE ET ADJOINTE AU GREFFIER TRÉSORIER

ATTENDU QUE la secrétaire et adjointe au greffier trésorier de la Régie incendie des Sommets, Mme Anne-Marie Lacourse a remis sa démission et que celle-ci a été acceptée par les membres du conseil d'administration de cette même Régie;

ATTENDU QUE le poste de secrétaire et adjointe au directeur général de la Régie incendie des Sommets a été proposé aux administrations des municipalités membres de cette même Régie;

ATTENDU QUE Mme Pamela Blais directrice générale et greffière trésorière de la municipalité de Chartierville avait déjà manifesté son aide pour l'administration de la Régie incendie des Sommets;

Il est proposé par le délégué Jean Belhumeur et résolu à l'unanimité des membres présents d'embaucher Mme Pamela Blais à titre de secrétaire et adjointe au greffier trésorier de la Régie incendie des Sommets;

Que par son poste et ses fonctions, celle-ci se voit attribuer toute délégation nécessaire pour représenter la Régie incendie des Sommets auprès du Ministère des affaires municipales et de l'habitation, de Revenu Québec, du Registraire des entreprises du

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INCENDIE DES SOMMETS

Québec, de la Fédération des caisses Desjardins du Québec ainsi que comme cosignataire et administrateur du compte bancaire de la Caisse Desjardins du Haut Saint-François 892253 ainsi qu'auprès de tous ses fournisseurs.

Adoptée.

CA-2025-07-050

6.2 ACHAT DES PINCES DE DÉSINCARCÉRATION DE LA PATRIE

ATTENDU QUE la municipalité de La Patrie propose la vente de ses équipements de pinces de désincarcération à la Régie incendie des Sommets pour 1 \$;

ATTENDU QUE le service de désincarcération sera effectué par les pompiers de la Régie incendie des Sommets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le délégué Jean Belhumeur et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'achat des pinces de désincarcérations à la municipalité de La Patrie au coût de 1 \$.

Adoptée.

CA-2025-07-051

6.3 COÛT DE FACTURATION DES PINCES DE DÉSINCARCÉRATION

ATTENDU QUE la Régie Incendie des Sommets s'est porté acquéreur de pinces de désincarcération;

ATTENDU QUE la Régie devra prévoir un coût de facturation pour son utilisation auprès des municipalités qui ne sont pas membres de la Régie incendie des Sommets;

Il est proposé par le délégué Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres

Que le coût facturé sera le même que pour les autres véhicules de la Régie soit 150 \$/h pour le véhicule en plus des heures des pompiers.

Adoptée.

CA-2025-07-052

6.4 DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE SOCIAL DE LA RÉGIE INCENDIE DES SOMMETS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INCENDIE DES SOMMETS

Il est résolu à l'unanimité des membres de reporter à une séance ultérieure la décision quant au déménagement du siège social de la régie incendie des sommets.

Adoptée.

CA-2025-07-053

6.5 ADDENDA CONTRAT DE TRAVAIL

Il est résolu à l'unanimité des membres de reporter à une séance ultérieure la décision quant aux modifications de certains contrats de travail.

Adoptée.

7. DIRECTEUR INCENDIE DE LA RÉGIE.

7.1 Suivi DOS.

Le dossier toujours en progression.

7.2 Rencontres et pratiques communes.

Selon le directeur, tout se passe bien.

7.3 Logo.

Enseigne Bouffard est mandaté et travail sur le projet.

7.4 Suivi inventaires des casernes et synchronisation des entretiens des camions incendies et bunkers.

Les inventaires devraient être complétés d'ici 2 semaines.

7.5 Contrat indépendant pour l'engagement de conducteur de camions, sans obligation d'être pompier.

À venir.

7.6 Schéma de couverture de risques – suivi et rencontre.

Il n'y a pas eu de rencontre depuis de dernier CA de la Régie.

7.7 Suivi achat de portables.

Les produits inscrits à la soumission sont présentement discontinués et les autres modèles comparables sont plus dispendieux. M. Lafrenière est en attente d'une nouvelle proposition.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INCENDIE DES SOMMETS

7.8 Suivi hors route

Le directeur prévoit une rencontre avec le MSP afin de pouvoir prendre une décision adéquate quant au service hors route.

7.9 Demande pour l'incendie d'un chalet

Le directeur informe qu'un pratique est planifié pour l'incendie d'un chalet le 2 août prochain.

8. SECRÉTAIRE ADJOINTE AU GREFFIER ET TRÉSORIER

8.1 Dépôt du rapport du mois juin.

La secrétaire fait un compte rendu des activités de la Régie, tel que la mise en place plateforme Aurora pour les paies. Encore quelques ajustements sont à prévoir, mais tout semble vouloir s'améliorer.

8.2 Formations Aurora et Mégagest.

PG solution nous ont informé de possibles coûts pour l'annulation de certaines formations dû au départ de la secrétaire Anne-Marie Lacourse. Par ailleurs, Mme Blais explique que celle-ci devra reprendre ces dites formations, alors les frais d'annulation ne devraient pas s'appliquer.

8.3 Congé férié (%) à chaque paie remis avec vacances (4%).

La secrétaire informe de l'application en pourcentage des vacances et des jours fériés remis à chaque paie pour les pompiers serait un grand avantage pour la gestion. Il s'avère que cette façon de procéder est déjà prévue au contrat de travail. Alors, l'ajustement pour ses gains sera mis en place dès la paie de juillet.

8.4 Réseau – Serveur de la Régie avec Techni-Réseau conseil.

La secrétaire informe que la compagnie Tech-Nic Réseau conseil confirme que la Régie Incendie pourrait être transférée au serveur de la municipalité de Chartierville afin de prévoir une gestion administrative plus efficace étant donné la présence de la secrétaire à Chartierville du lundi au jeudi. Ainsi, la Régie incendie des Sommets pourrait revendre son serveur moyennant les coûts d'achat de celui-ci.

8.5 Remise aux membres du compte-rendu de l'atelier de travail du 17 juin.

9. VARIA

- 1) Prochaine séance régulière le 21 août 2025 à 19 h.
- 2) Prochain atelier de travail le 14 août – à voir si nécessaire.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
RÉGIE INCENDIE DES SOMMETS**

CA-2025-053

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le délégué Martin Turcotte et résolu à l'unanimité la levée de l'assemblée régulière à 20 h 26.

Martin Turcotte,
Président.

Paméla Blais
Secrétaire et greffière-trésorière adjointe.